Risque animalier : crise du Covid-19, impression n'est pas raison

Beaucoup de témoignages indiquent que durant la crise du Coronavirus, avec une diminution drastique des mouvements d'aéronefs, voire la fermeture de certains aéroports, la faune a repris ses droits en recolonisant les plateformes aéroportuaires. Qu'en est-il réellement ?

Tribune libre par Stéphane Pillet, directeur général de BTEE SA

Depuis 30 ans, les exploitants ont été sensibilisés par nos équipes sur le maintien d'une pression sur la faune, lors des fermetures d'aéroports, de courte ou de durée moyenne. En effet, dès que le dérangement occasionné par les activités aéroportuaires et les mouvements d'aéronefs diminuent les animaux ont tendance à vouloir se réapproprier le terrain.

La maîtrise du risque par un concept adapté

En matière de maîtrise du risque animalier, nous parlons de concept de gestion de la faune. Le mot « gestion » indique que nous travaillons avec la nature et non pas contre elle. Gérer l'environnement aéroportuaire et le rendre moins attractif pour la faune est le fondement de la limitation du risque. Le risque résiduel étant traité par des mesures actives de prévention qui doivent « conditionner » les animaux à certaines règles de comportement (effarouchement dans les zones à risque et tolérance sur les surfaces où le danger n'est pas avéré). Chaque aéroport doit faire l'objet d'une analyse personnalisée de ses milieux aéroportuaires et de sa faune car généraliser les mesures pourrait conduire à une augmentation du risque animalier.

Sur bon nombre de plateformes, la notion de service PPA « permanent » ou « occasionnel » est encore évoquée, issue de l'ancienne réglementation française. Un concept de gestion de la faune cohérent et conforme, prévoit un service permanent qui intervient de manière « occasionnelle » au gré des besoins liés au risque identifié. Aussi bien pour les plateformes accueillant beaucoup de mouvements par jour que pour les moins fréquentées, et ce afin d'éviter que la faune ne s'approprie les lieux.

Plus visibles et plus audibles, les animaux ne sont pourtant pas beaucoup plus nombreux

Sur la plupart des aéroports, comme dans les villes, les personnels présents déclarent que la faune est plus nombreuse que d'ordinaire depuis le début de la crise du Covid-19. Qu'en est-il réellement ? La diminution de plus de 95 % du trafic sur les aéroports ou simplement leur fermeture, permet à l'observateur

de mieux distinguer cette faune. Le calme régnant, le regard n'est plus forcément attiré par les activités habituelles mais par les animaux présents. Le silence ambiant, permet également d'entendre les oiseaux chanter, sentiment renforcé en période printanière où l'avifaune est très mélodieuse.

Impression n'est pas raison

Les aéroports qui ont déployé l'outil de gestion de la faune et d'analyse du risque animalier, Airport Wildlife Hazard Management (AWHM), ont pu comparer des données d'observation fiables entre l'année 2020 et les années précédentes. Il en ressort qu'impression n'est pas raison. Si certaines différences d'observations « naturelles » liées à d'autres facteurs apparaissent, dans bien des cas les statistiques d'observation entre mars et mai 2020 correspondent aux années précédentes.

C'est le cas par exemple de Genève Aéroport (15 ans de monitoring), où il apparaît que 44 espèces ont été observées en 2020, contre 43 en 2019. Quant aux 3 200 oiseaux recensés sur deux mois de crise contre 2 400 en 2019, cette évolution est à pondérer avec les conditions météorologiques plus clémentes cette année. D'ailleurs, si on compare les chiffres de 2020 avec ceux des 15 dernières années, la différence devient insignifiante avec un écart de moins de 10 %. En revanche, l'augmentation des effectifs de certaines espèces, comme les corvidés (850 observations en 2020 contre 587 occurrences en 2019) est à considérer. Pour les mammifères, l'exemple le plus significatif est celui du renard. Il a été observé deux fois plus fréquemment cette année qu'à la même période en 2019, et à toute heure alors qu'habituellement il privilégie la nuit pour ses déplacements du fait de l'activité humaine intense la journée.

Du point de vue des interventions, les agents PPA se sont mobilisés cette année 345 fois contre 757 pour la même période en 2019. Le risque animalier est la conjonction entre les mouvements d'aéronefs et les animaux (phénomène dangereux) en présence. La diminution logique des interventions est due à la limitation du risque et à l'application du principe que l'on intervient uniquement en cas de besoin pour limiter l'effet d'accoutumance.

Un aéroport n'est pas comparable à une zone urbaine

Si dans les zones urbaines délaissées on constate le développement d'une végétation spontanée, sur la plupart des aéroports la situation est bien différente. La diminution de l'activité aéronautique voire la fermeture d'aéroports a pu permettre à la faune de se sentir plus à l'aise sur certains terrains, mais sur les aéroports où le service du risque animalier est resté actif la recolonisation massive de la faune n'a pas eu lieu grâce à la vigilance des personnels.

Ainsi, la plus grande attention à la présence des animaux est clairement venue influencer les affirmations d'une faune plus présente. Ceci rappelle que le risque animalier, phénomène complexe et naturel influencé par de nombreux facteurs, est une affaire de spécialistes formés. Lesquels utilisent une méthodologie et un outil permettant de récolter et d'analyser les observations pour tirer des enseignements fiables au regard des normes et de mettre en œuvre les mesures de limitation du risque animalier. ✖

© photos : BTEE SA

Extrait de

www.aeroportlemag.net